

La PASS

Un outil contre l'isolement
et la maladie



Vous ne disposez pas
de couverture sociale
ou de complémentaire
santé ?
(sécurité sociale
ou mutuelle)

Vous vous sentez
isolé(e), avez des
difficultés
à vous orienter et
à accéder
aux soins médicaux ?

Vous avez un problème
de santé mais vous renoncez
à vous soigner
pour des raisons financières
ou personnelles ?

La consultation PASS s'adresse à vous

La consultation PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) vous donne accès à des consultations de médecine générale à l'hôpital et vous aide dans vos démarches d'accès à une couverture sociale et à l'ouverture de vos droits.

Après un échange médico-social avec l'Infirmière de la PASS, des examens complémentaires peuvent être réalisés et des médicaments vous être délivrés.

La PASS n'est pas un service d'urgences.

Pour toute demande de soins urgents contactez le 15.



Hôpital de Nyons
11 AV. JULES BERNARD
26110 NYONS

Prenez rendez-vous au
04.75.26.52.40



OÙ NOUS TROUVER ?

Hôpital de Nyons
11 Avenue Jules Bernard
26110 Nyons

Entrée principale, bâtiment de droite



Jours d'ouverture :

Lundi, mercredi et Jeudi 9h - 12h / 13h - 16h30

Mardi 9h - 12h30